

# Le Plaza Art s'invite au parlement Wallonie-Bruxelles

## MR et ECOLO ont interrogé la ministre Greoli

**Au lendemain de la mobilisation des citoyens en faveur du sauvetage du cinéma Plaza Art à Mons, le dossier s'est invité en séance plénière du parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ce mercredi. Jacqueline Galant (MR) et le parti Ecolo par la voix d'Hélène Ryckmans, ont interrogé la ministre Alda Greoli (cdH). Au cœur de toutes les inquiétudes : le maintien des dotations prévues dans le contrat-programme...**

Après l'annonce de la fermeture du Plaza Art, la semaine dernière, pour des raisons de sécurité (Cf. nos précédentes éditions), la question du maintien de la diffusion des œuvres cinématographiques d'art et essai à Mons se pose. Les autorités communales cherchent actuellement des alternatives pour continuer à projeter des films. Pour l'heure, la seule piste officiellement évoquée est celle de programmer des séances à l'auditorium Abel Dubois. En séance du conseil communal, ce mardi soir, Elio Di Rupo avançait

même avoir déjà sollicité des experts afin d'en vérifier la faisabilité. La réponse devrait être connue dans les prochains jours...

Ce mercredi, en séance plénière du parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Jurbisienne Jacqueline Galant (MR) a questionné la ministre francophone de la culture sur le maintien des dotations prévues pour le Plaza Art en dépit de sa fermeture temporaire. Pour rappel, le cinéma de la rue de Nimy venait récemment de se voir renouveler son contrat-programme pour quatre années. Les fonds alloués avaient d'ailleurs été réévalués de plus de 20%. *« La qualité de la programmation de ce cinéma n'est plus à démontrer, il est une vitrine exceptionnelle pour la Province de Hainaut, notamment grâce à la pluralité des œuvres cinématographiques projetées. J'ai encouragé [Alda Greoli] à préserver les dotations prévues pour ce cinéma d'arts et d'essai. (...) Il est indispensable que la Fédération Wallonie-Bruxelles continue à soutenir le Plaza Art, »* a insisté la députée wallonne.

C'est par la voix d'Hélène Ryckmans que le parti Ecolo a pour sa

part interrogé la ministre. *« Où en sont vos contacts avec le Plaza et avec la ville de Mons ? L'asbl risque-t-elle de perdre sa subvention ou de la voir diminuer puisque son activité est à l'arrêt et risque d'être réduite ensuite ? Quelles mesures peuvent être prises pour empêcher cela ? »* a-t-elle demandé.

De son côté, Alda Greoli (cdH) a assuré qu'elle était à la disposition des responsables politiques montois pour discuter du dossier. *« Il est indispensable que les activités puissent reprendre une fois les travaux terminés et s'il y a des solutions potentielles de délocalisation durant les travaux, j'y serai évidemment attentive, »* a-t-elle indiqué. Autrement dit, si une baisse de la subvention n'est pas d'actualité, la convention devra être respectée par l'opérateur culturel.

### QUID DES 4,5 MILLIONS ?

Les autorités montoises seront par ailleurs prochainement fixées sur une autre question cruciale, celle de l'utilisation des 4,5 millions d'euros issus du droit de tirage lié à la revente de la télédistribution par l'IDEA pour la réalisation des travaux au Plaza Art. La Ville étant

en effet sous plan de gestion, le Centre Régional d'Aide aux Communes (CRAC) doit l'autoriser à affecter cette recette extraordinaire à ce chantier plutôt qu'au remboursement de son emprunt. La ministre des Pouvoirs locaux Valérie De Bue (MR) doit également évaluer la légalité de l'opération (Cf. aussi notre encadré.)

Le feu vert de la ministre était, aux dires du bourgmestre, attendu depuis l'été dernier.

Du côté du cabinet de la ministre, on précise toutefois n'avoir reçu que récemment les informations complémentaires réclamées à Mons afin de statuer. Une réponse devrait être transmise au bourgmestre, ce jeudi au plus tôt. ●

V.P.

## Témoignage

# « De l'humidité chez moi, c'est la faute du Plaza Art ! »

« Cela fait 20 ans, 20 ans que le Plaza me pompe l'air... » Ce coup de gueule quelque peu à contre-courant est celui de Nadia Dupont, 61 ans. Cette sexagénaire, qui a été durant 35 ans directrice d'un centre pour personnes handicapées, vit dans la Cour du Noir Lévrier, une petite ruelle sinieuse à deux pas du cinéma et qui plonge depuis la rue de Nimy vers la rue du Miroir. Son habitation est contiguë avec l'imposant bâtiment du Plaza Art. Cette Montoise prétend subir depuis de nombreuses années les conséquences du manque d'entretien de l'immeuble. La maison voisine de la sienne qui fait partie du bâtiment du cinéma est une vraie ruine aux portes et aux fenêtres condamnées. Selon Nadia, ce chancre inhabitable – sauf par les pigeons qui y ont élu domicile – servirait à entreposer du vieux matériel cinématographique, des meubles et autres objets encombrants. « Quand j'ai acheté cette

maison, je trouvais la ruelle sympathique avec ses petites maisons bien agréables. La ville m'avait assuré que ce chancre serait remis en état mais cela n'a jamais été fait jusqu'à présent. Ses murs ont été tagués, des gens ont placé des autocollants, on retrouve régulièrement des poubelles... En outre, toute l'eau de pluie passe du toit du Plaza sur une petite plateforme et revient chez moi. Alors, en cas de fortes pluies, je suis inondée, » affirme la riveraine. Conséquence : les murs de son habitation attenants avec ceux du Plaza seraient touchés par l'humidité. « Ma maison est chauffée et pourtant les murs sont rongés par l'humidité. On vient de recarreler la salle de bain. J'espère que cette fois, ça ira mieux... »

En janvier dernier, Nadia Dupont dit avoir interpellé les autorités communales au cours d'une réunion citoyenne. Celle-ci souhaitait savoir si la réhabilitation de cette partie de l'immeuble était

prévue dans le projet de rénovation du Plaza Art. Elle n'aurait, à l'époque, pas pu obtenir de réponse. Cette habitante songe sérieusement à réclamer un dédommagement à la Ville pour les désagréments endurés.

## « DES FILMS INTÉRESSANTS »

En tant que spectatrice, Nadia regrette néanmoins la fermeture du petit cinéma de la rue de Nimy. « Je m'y rendais régulièrement avec ma petite-fille. On peut y voir des films intéressants à des prix abordables, rien à voir avec Imagix. Et la population n'est pas la même. » Elle ne peut cependant s'empêcher de s'interroger. « Autant que les spectateurs, nous aussi, en tant que propriétaires, nous sommes en droit de considérer que nous avons été mis en danger. Si ce cinéma prend feu, c'est tout le quartier qui prend feu ! Ils ont très bien fait de le fermer mais, selon moi, ils auraient déjà dû le faire depuis longtemps ! »

Interrogé, l'échevin et président de la S.A. Mons Rénovation (filiale de la régie foncière) Marc Darville se dit prêt à recevoir l'habitante. « Si cette dame a des problèmes d'humidité, qu'elle vienne me rencontrer et nous verrons s'il y a lieu de prendre des dispositions transitoires, » indique-t-il. « La plupart des gens ne s'en rendent pas compte mais l'entrée du cinéma à la rue de Nimy n'est qu'une petite partie de l'iceberg. Il s'agit d'un bâtiment de 5.000 mètres carrés, qui comporte de nombreuses salles imbriquées les unes dans les autres, ce qui rend plus difficile sa rénovation. Certains locaux ne sont d'ailleurs aujourd'hui plus utilisés pour des raisons sanitaires ou par mesure de sécurité. On ne rénove pas un tel immeuble comme on rénove une maison de 200 mètres carrés. Alors, effectivement, la maison dont parle cette dame fait partie du projet donc ce problème sera réglé. » ●

V.P.

## Réaction politique

## « Le droit de tirage déjà accordé en 2016 ! »

Pour rappel, 4,5 millions d'euros sont nécessaires en vue de réaliser des travaux de rénovation au sein du cinéma Plaza Art. Un montant que les autorités montoises comptaient puiser dans le fonds de réserve de l'IDEA suite à la vente du câble de la télédistribution voici plusieurs années. Sauf que la s.a. Mons Rénovation, en tant que filiale de la régie foncière, ne pouvait légalement accéder à ce droit de tirage. Un transfert de l'usufruit du Plaza a donc dû être réalisé. Mais

d'après ce qu'affirme Georges-Louis Bouchez (MR), les fonds avaient déjà été débloqués par l'IDEA lors du CA de décembre 2016. « Cet argent était disponible ! Quant au transfert de propriété, cela prend trois mois au maximum. Cet argument n'est donc pas valable. Je crois simplement qu'on a laissé pourrir la situation et aujourd'hui, le collège remet toute la responsabilité entre les mains de la ministre MR (Valérie De Bue, nldr), c'est un peu facile ! » insiste-t-il.

Et le chef de file des libéraux de s'interroger sur le montant élevé des travaux : « Pour remettre aux normes le Plaza, cela coûte 2 millions d'euros. Est-on vraiment obligé de dépenser les 4,5 millions ? » À la demande de plusieurs partis d'opposition, une commission

sera prochainement organisée en présence des différentes formations politiques en vue d'analyser le cahier des charges du projet de rénovation du cinéma. « Pourquoi avons-nous fait cette demande ? D'abord car selon moi, des solutions à court terme doivent être trouvées pour que le public ne soit pas sans cinéma pendant un an. Ensuite, car le Plaza Art doit s'ouvrir aux citoyens. Le crowdfunding peut permettre de réunir une partie du montant et de mobiliser les citoyens dans ce projet. J'ai par ailleurs demandé qu'on nous transmette les rapports des pompiers des 10 dernières années pour mieux comprendre comment on en est arrivé là, nous ne les avons toujours reçus. » ●

## Province du Hainaut ou Fifa : A. Ceuterick devra choisir...

Actuellement chef du secteur cinéma à la Province du Hainaut et délégué général du festival du film d'amour de Mons, André Ceuterick sera certainement amené à devoir faire un choix avant 2019 entre ses deux fonctions. Il pourrait néanmoins conserver un rôle au sein des

deux structures. *«A la Province du Hainaut, ils étudient en ce moment la question de la compatibilité ou de l'incompatibilité entre ces deux fonctions. Cela fait 35 ans que je suis fonctionnaire et le problème ne s'était auparavant jamais posé. Mais il y a un nouvel état d'esprit en matière de*

*gouvernance,»* explique le principal intéressé. *«Pour ma part, je vais attendre la décision de l'autorité provinciale. Quelle qu'elle soit, je continuerai à assumer mon rôle de fonctionnaire. Une fois que la province aura statué, le Fifa prendra acte. Cela dit, je crois qu'à un moment donné, il*

*faut pouvoir passer la main, déléguer, transmettre le flambeau à une nouvelle génération, qui a d'autres idées. Je le ferai avec un petit pincement au cœur mais aussi avec beaucoup de sérénité et l'espoir que Mons se verra restituer ce beau festival qui est le sien !»* ●